

A.P.V
Société à responsabilité limitée de famille
au capital de 1 000 euros
Siège social : Ruelle Fauconnier
97123 Baillif

Société en cours de constitution

NOMINATION DU GERANT

Les soussignés :

- Madame Guylène ARBAU
Née le samedi 27 juillet 1985 à Saint-Claude (971)
Demeurant Ruelle Fauconnier 97123 Baillif
- Monsieur Didier PIERRE-VICTOR
Né le lundi 26 novembre 1979 à Basse-Terre (971)
Demeurant Ruelle Fauconnier 97123 Baillif

Seuls associés de la Société A.P.V en cours de constitution se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société, le 05/02/2025, à 09h00, au siège social, pour désigner d'un commun accord le premier gérant.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

DECISION 1 - NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la Société :

Monsieur Didier PIERRE-VICTOR demeurant Ruelle Fauconnier 97123 Baillif,
Pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Monsieur Didier PIERRE-VICTOR accepte les fonctions de Gérant qui viennent de leur être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

DECISION 2 - POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

DECISION 3 - REMUNERATION DU GERANT

Les fonctions de la Gérance ne sont pas rémunérées. Cette absence de rémunération sera maintenue jusqu'à décision contraire des associés.

Le Gérant aura en revanche droit au remboursement de ses frais.

DECISION 4 - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

Les associés soussignés, donnent tous pouvoirs au Gérant de la Société à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Fait à Baillif.

Le 05/02/2025.

Les associés

Madame Guylène ARBAU

Monsieur Didier PIERRE-VICTOR